

Biocarburants en France : des coproduits pour l'alimentation des porcs

L'accélération de la production de biocarburants de «première génération», élaborés à partir de céréales, sucre ou oléagineux, est un enjeu majeur pour les marchés agricoles. L'impact environnemental, économique et social de leur développement soulève de nombreux débats. La production d'éthanol à base de maïs aux États-Unis va continuer de croître de manière phénoménale. Fin 2008, l'Union européenne a décidé de porter à 10 % la part des biocarburants dans les carburants utilisés pour les transports en 2010, dont 4% de carburants de deuxième génération (issus de déchets végétaux, de bois ou de plantes non alimentaires). L'essor des biocarburants accroît l'offre de drèches, tourteaux et glycérol, utilisables par le porc.

Le «bilan carbone» des biocarburants est plus favorable que celui des carburants fossiles, du fait que la biomasse dont ils sont issus a fixé du carbone atmosphérique durant sa croissance. Ils permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La distillation de céréales en éthanol, substitut de l'essence, s'accompagne de la commercialisation de drèches, pour des quantités importantes (0,32 tonne pour 1 tonne de céréale). La production de biodiesel, substitut du gazole, à partir d'huiles végétales génère celle de tourteaux (environ 0,52 t de tourteaux de tournesol ou de colza par tonne de graines oléagineuses). Les huiles sont ensuite transformées en EMVH (Ester Méthylique d'Huiles Végétales), incorporé au gazole, ce qui fournit du glycérol, utilisable en alimentation animale (0,11 tonne de glycérol pour une tonne d'EMVH).

FRANCE 2010 : 7% DE BIOCARBURANTS

Le plan français est plus ambitieux que les objectifs européens : en 2010, les biocarburants devront couvrir 7% des carburants (essence et gazole) consommés par les transports. Ils bénéficient

d'une exonération partielle de taxes dans la limite d'agrément alloués aux producteurs d'éthanol et d'ETBE (Ethyl Tertio Butyl Ether, mélange d'éthanol et d'isobutène utilisé sous forme banalisée dans les essences). Une mesure fiscale dissuasive s'applique aux distributeurs n'atteignant pas les taux d'incorporation fixés.

En 2010, 70% du biodiesel viendrait d'huile de colza, 10% d'huile de tournesol et 20% d'autres sources (autres huiles importées, huiles usagées, graisses animales...). L'ONIGC a évalué à 1,45 million d'hectares la surface d'oléagineux à consacrer aux biocarburants pour répondre à l'objectif 2010, soit une surface totale de 2,08 Mha si l'on maintient les usages alimentaires intérieurs. Les biocarburants se substitueront en partie aux exportations de graines. En 2006, la surface oléagineuse française était de 2,09 Mha, pour un potentiel théorique de 2,3 Mha. La production d'éthanol serait couverte à 35% par la betterave, 51% par le blé et 14% par le maïs. 223 000 hectares de blé et de maïs seront dédiés soit 3,4% des 6,6 Mha nécessaires pour maintenir les débouchés intérieurs et l'exportation, éthanol compris. Les surfaces de céréales et d'olé-

gineux représenteraient 9 % des terres arables.

DE NOUVELLES USINES

Pour répondre aux objectifs, des investissements industriels ont été réalisés. Parallèlement au développement des usines de biodiesel, des extensions de capacités et des créations d'usines de trituration d'oléagineux ont vu le jour. Principal acteur français, le groupe coopératif Saipol a créé un outil au Mériot (Aube). Implanté dans l'Ouest avec deux sites (Brest et Saint-Nazaire), Cargill a inauguré en septembre 2008 une nouvelle usine de transformation de colza à Montoir (Loire-Atlantique). En juillet 2007, l'éthanolerie de Lillebonne de Tereos a démarré son activité, suivie en 2008 du site de Benheim (Roquette) puis de Lacq (Abengoa). Le démarrage de la transformation de céréales sur le site de Bazancourt (Cristal Union) est prévu en 2009. Le projet de Soufflet à Pont-sur-Seine est actuellement suspendu.

3 MT DE TOURTEAUX DE COLZA

Selon les projections de l'ONIGC, l'objectif de 7% se traduirait par

des disponibilités de 3 Mt de tourteaux de colza en 2010 (1,7 Mt en 2006) et de près de 800 000 t de tourteaux de tournesol (0,65 Mt en 2006). L'offre de drèches de blé, très réduite en 2006 (50 000) s'élèverait à 560 000 t ; celle de maïs à 110 000 t.

Ces matières premières, seront en concurrence dans les aliments avec d'autres coproduits (issues de céréales...) et se substitueront largement le tourteau de soja, «pierre angulaire» des sources protéiques (4,2 Mt consommées en 2006, dont 3 Mt dans les aliments composés industriels).

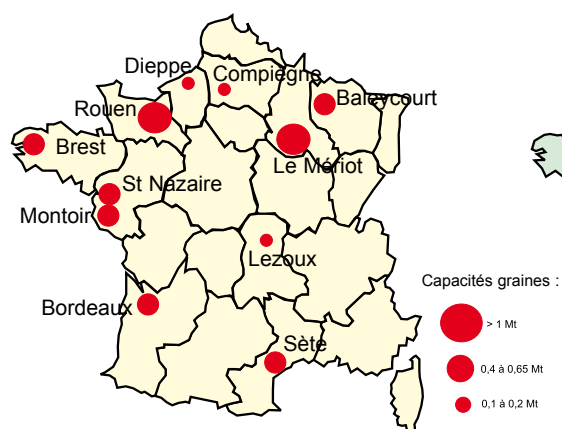
Les bovins pourraient «théoriquement» absorber 1,3 Mt supplémentaires de tourteau de colza en remplacement du soja. Mais ils consommeront des drèches de distillerie de céréales dont la composition est davantage adaptée à l'espèce. La part du tourteau de colza dans les formules «porcs», estimée à près de 7% en 2006, pourrait croître sensiblement.

Compte tenu des taux d'incorporation possibles (15% pour en engraissement, 12% pour les truies et 10% pour les porcelets), la consommation pourrait doubler, à 900 000t. Elle bénéficiera d'une plus grande disponibilité dans l'Ouest et un rapport de prix plus attractif par rapport aux autres sources protéiques, résultat de l'accroissement des offres française et européenne.

En revanche, les drèches de céréales devraient jouer un rôle réduit dans les formules porcines en raison d'un intérêt plus faible (composition moins favorables en acides aminés) que pour dans les formules bovines ou volailles (poulets labels et pondeuses).

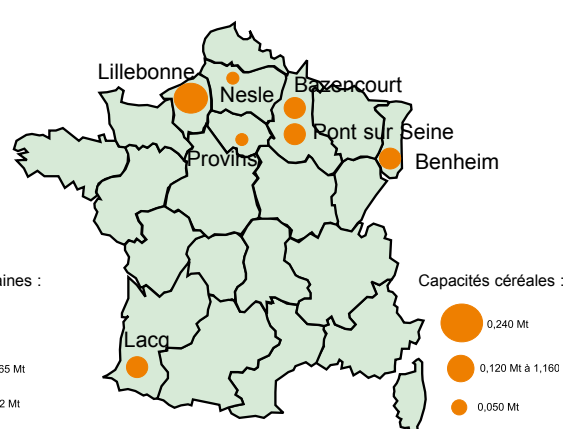
«Développement des biocarburants : conséquences économiques pour la production porcine» Étude IFIP, décembre 2008.

Usines de trituration d'oléagineux en France



Source : D'après données Prolea et diverses

Distilleries d'éthanol à partir de céréales en France



Source : D'après SNPAA